

Bessoncourt

Vers un bilan sanitaire partiel du fort

Voici les autres points débattus lors du dernier conseil municipal (ER du 16 octobre).

- Fort du Sénarmont, étude diagnostic : Jacky Mosimann, président de l'association du fort a commenté en séance le dossier transmis à la municipalité. Cette proposition d'étude a pour but de lancer un programme de travaux pour la réhabilitation de la façade de la caserne de gorge et la reconstruction du mur d'escarpe sud à proximité de l'accès. L'architecte en chef des Monuments historiques, Richard Duplat, a réalisé un devis d'honoraires, incluant ses co-traitants : bureau d'études et économistes. Cette proposition d'étude se situe entre 18.000 € HT et 24.000 € HT. La TVA est à 20 %. Le maire a demandé au conseil de se prononcer sur ce devis, sachant que les subventions pour ce genre d'étude peuvent atteindre 70 %. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé par trois voix contre, trois abstentions et neuf voix pour, d'accepter le devis afin de réaliser l'étude à condition que les subventions soient accordées à hauteur de 70 %. Les dossiers seront préparés par l'association.

- Affouage 2104 : les tarifs sont unanimement mainte-

nus à 6 € le stère en forêt communale et à 4 € le stère pour les parcelles de nettoyage autour du Fort.


- Ratios promus/promouvables pour avancement de grades : après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de le fixer à 100 % pour les agents des catégories B.

- Projet de verger pédagogique : M. Coulon voulait céder un terrain à la commune mais son estimation par les Domaines lui paraissant trop faible, il a proposé une solution alternative de location du verger. Après délibération le conseil a décidé unanimement de ne pas donner suite à ce projet.

- Questions diverses : le plateau sportif sera ouvert pendant les vacances scolaires de 15 h à 18 h du lundi au vendredi.

- Circulation rue des Bleuets : la vitesse est excessive et le stop vers l'école très peu respecté. Des contrôles radar vont être effectués par les gardes nature.

- Circulation rue des Eglantines : malgré l'installation d'un coussin berlinois, la vitesse est toujours excessive. Des aménagements complémentaires sont à l'étude ainsi que la pose d'un deuxième coussin berlinois.

 Prochain conseil le 21 novembre à 20 h.